

Travailleur indépendant : pourquoi créer une SASU ?

Description

Nombreux sont les [travailleurs indépendants](#) qui choisissent le statut juridique de la SASU pour exercer leur activité de freelance. En effet, à l'instar de l'[EURL](#), il s'agit d'une forme sociale très appréciée par les entrepreneurs qui souhaitent débiter leur activité seul. La SAS à associé unique présente des caractéristiques particulières qui en font un statut unique. Pour autant, la SASU ne convient pas à tous les profils de travailleurs indépendants.

[Créer votre SASU en ligne](#)

Rappel : qu'est-ce qu'un travailleur indépendant ?

Le terme de [travailleur indépendant](#) est souvent confondu avec le [statut d'auto-entrepreneur](#). Toutefois, si tous les micro-entrepreneurs sont des travailleurs indépendants, [tous les travailleurs indépendants ne sont pas des auto-entrepreneurs](#). En effet, l'auto-entreprise est **un statut juridique** tandis que le statut travailleur indépendant désigne toute personne physique exerçant une activité économique de manière autonome.

Le travailleur indépendant, aussi appelé [freelance](#), est **une personne qui travaille de manière indépendante, pour son propre compte**. Il exerce ainsi son activité principale tout en assurant la gestion de sa société. Le travailleur indépendant n'est pas lié à un supérieur hiérarchique par [un lien de subordination](#). Il organise son travail et son emploi du temps librement. En effet, le freelance est libre de choisir :

- Ses horaires de travail ;
- Son lieu de travail ;
- Ses clients et ses mission ;
- Ses méthodes et son organisation de travail.

À noter : pour exercer légalement sous le statut de freelance, l'activité exercée doit être déclarée et enregistrée.

Le travailleur indépendant peut exercer **diverses activités** : agricoles, artisanales, commerciales (comme [devenir moniteur d'auto-école](#)) ou encore celles liées à la technologie et la communication (graphiste, rédacteur, illustrateur, [freelance en marketing](#))

...). En tout état de cause, la profession doit être exercée sous un statut juridique qui peut être :

- Une [auto-entreprise](#) ;
- Une entreprise individuelle (EI) ;
- Une société unipersonnelle (SASU ou EURL).

Rappel : qu'est-ce qu'une SASU ?

Une [société par actions simplifiée unipersonnelle](#), ou SASU, est une société commerciale par la forme. Il s'agit d'une **société par action simplifiée à associé unique**. Elle est ainsi encadrée par les mêmes règles légales qui régissent la SAS ([articles L227-1 et suivants du code de commerce](#)).

Bon à savoir : s'agissant d'une société par actions, l'actionnaire de la SASU reçoit des actions en contrepartie de son apport, et non pas des parts sociales comme dans le cadre d'une SARL ou encore d'une société civile.

La SASU est composée d'un seul associé et sa création ne nécessite **aucun capital social minimum**. Il est même permis de créer une [SASU à capital variable](#). Quant à la responsabilité de l'actionnaire unique, elle est limitée au montant de son apport au capital. Par ailleurs, et contrairement à la SARL, il n'existe aucune restriction quant à l'activité exercée. Enfin, à l'instar de la [gestion d'une SAS](#), l'organisation de cette société unipersonnelle relève en grande partie de la liberté contractuelle.

Travailleur indépendant : pourquoi choisir le statut juridique de la SASU ?

Les [avantages offerts par la SASU](#) en font une **forme juridique attrayante** pour le travailleur indépendant. En effet, depuis son introduction en droit français, cette forme sociale connaît un certain succès auprès des entrepreneurs individuels. Voici un tableau récapitulatif des atouts de la société :

Caractéristique

Description

Simplicité des démarches pour constituer SASU : associé unique, aucun montant minimum pour le [capital](#).

Flexibilité du fonctionnement de la société : l'organisation relève de la liberté statutaire, seule la nomination d'un président est obligatoire, aucun organe de direction n'est imposé, cession d'actions simplifiée...

Responsabilité limitée de l'associé au montant de son apport. Permet de mettre ses biens personnels à l'abri des créanciers en cas de dettes sociales.

Dividendes non assujettis aux cotisations sociales. Imposition des dividendes plus avantageuse que dans une EURL.

Options fiscales : IS est le régime applicable par défaut, mais possibilité d'[opter pour l'IS](#) pour une durée de 5 ans maximum.

Bénéfice du régime général de la sécurité sociale car actionnaire unique assimilé-salarié : prise en charge en cas de maladie professionnelle, indemnités journalières et de congé maternité ou de maladie...

Maintien des allocations chômage ([ARE](#))

Aucun plafond du chiffre d'affaires au sein d'une SASU, contrairement à la micro-entreprise.

Possibilité d'accueillir de nouveaux associés [passant d'une SASU à une SAS](#) sans changement de forme juridique.

Souplesse de la SASU

Protection du patrimoine personnel de l'actionnaire unique

Avantages financiers

Protection sociale complète

Opportunités de développement de la société

Crédibilité

Société a plus de crédit aux yeux des tiers qu'une entreprise individuelle ou auto-entreprise.

Comment créer une SASU ?

Le travailleur indépendant doit respecter un certain nombre d'**étapes** pour [créer sa SASU](#) :

La création de SASU en 5 étapes



LegalPlace

- Effectuer des apports au capital social ;
- Désigner le président de la SASU ;
- Rédiger les statuts de la société ;
- Publier un [avis de création de la SASU](#) ;
- Constituer un dossier de création de la société ;
- Déposer le dossier auprès du greffe du tribunal de commerce en vue de l'immatriculation de la société.

À noter : le [coût de la création d'une SASU](#) est d'environ 400 € si l'associé unique réalise seul les formalités de constitution. Cependant, si le créateur de la société recourt à l'aide d'un avocat ou d'un expert-comptable, les frais engagés peuvent alors dépasser 1 000 €.

Une fois la SASU immatriculée, le travailleur indépendant doit déclarer les [bénéficiaires effectifs](#) dans un délai de 15 jours et peut ouvrir un compte bancaire professionnel en présentant un [extrait K-bis](#) datant de moins de 3 mois.

En tant que travailleur indépendant, il est aussi possible de créer un [compte bancaire professionnel en BNC](#) qui lui permettra de mieux gérer les finances de l'entreprise.

Bon à savoir : comme tous les freelance, le travailleur indépendant exerçant en SASU peut bénéficier d'[aides à la création d'entreprise](#).

Quels sont les régimes social et fiscal du travailleur indépendant exerçant en SASU ?

Le [président de la SASU](#) peut être le travailleur indépendant lui-même ou bien une tierce personne. **Si le président est l'associé unique**, il peut être rémunéré de diverses manières :

- Versement d'un salaire ;
- Perception de dividendes ;
- Mode de rémunération hybride combinant le versement d'un salaire et de dividendes.

À noter : la [rémunération du président de SASU](#) n'est pas obligatoire. En revanche, si une rémunération est octroyée, ses modalités sont définies par les statuts.

En cas de versement d'un salaire, le travailleur indépendant, président de la SASU, est imposé à **l'impôt sur le revenu dans la catégorie des traitements et des salaires**. En outre, la société est redevable de [charges sociales](#) à hauteur de 65% du salaire versé au président. Pour contourner ces cotisations sociales, l'associé unique président peut préférer percevoir des dividendes soumis à un [prélèvement forfaitaire unique \(PFU\)](#) de 30%.

Sur le plan social, le travailleur indépendant qui opte pour le versement d'un salaire est assimilé-salarié et est ainsi **affilié au régime général de la Sécurité sociale**. Il bénéficie d'une couverture sociale complète, à l'instar d'un salarié. En revanche, si le président choisit de percevoir des [dividendes](#), il ne bénéficie d'aucune protection sociale dans la mesure où il ne paie pas de cotisations sociales.

FAQ

Quel est le meilleur statut juridique pour un travailleur indépendant ?

Le choix du statut juridique du travailleur indépendant doit se faire en fonction de certains paramètres : responsabilité, gestion, régime social et fiscal... Pour débiter une activité et bénéficier d'une gestion administrative simplifiée, l'EI ou la micro-entreprise sont idéales. Les sociétés unipersonnelles (SASU ou EURL) conviennent davantage aux activités plus prospères.

Peut-on cumuler le statut d'auto-entrepreneur et de SASU ?

Le Président de la SASU peut cumuler son mandat au sein de la société avec une activité exercée sous le statut auto-entrepreneur. Toutefois, les activités exercées au sein de la SASU et de la micro-entreprise doivent être différentes. En effet, rien ne justifie l'exercice d'une même activité sous deux statuts juridiques différents.

Comment passer d'une SASU à une SAS ?

Le passage d'une SASU à une SAS peut se justifier par diverses raisons : augmentation du capital social, entrée de nouveaux associés, cession d'actions... Ce passage n'implique pas de transformation de la SASU qui ne change pas de forme juridique. Toutefois, le changement implique de modifier les statuts et d'accomplir certaines formalités administratives.